



C. Perugini

Lith. A.L. Lavoisier. Paris.

CHANOINESSES DE LATRAN

Pl. 80.

CHANOINESSE DE LATRAN

(N° 80)

Beaucoup d'historiens ecclésiastiques ne sont pas d'accord sur l'origine et la création de cette institution dans laquelle il ne fut admis que des demoiselles des familles nobles comme cela a encore lieu aujourd'hui.

Certains auteurs prétendent que ces chanoinesses sont aussi anciennes que les chanoines du même nom. Elles furent placées sous la règle de saint Augustin, à une époque très-ancienne, puisqu'on la fait remonter à l'année 440. Il est cependant plus vraisemblable que cette institution a commencé en 492, sous le pape saint Gélase. Depuis ce temps divers pontifes ont modifié en les améliorant les statuts de ce corps religieux, ce qui lui a assuré une existence florissante.

Les chanoinesses de Latran portent sur leur robe blanche un rochet de lin et sur la tête un voile noir. Elles possèdent l'église de Sainte-Prudentienne où le pape Pie VII les transféra, depuis que, sous le gouvernement français, le monastère et l'église du Saint-Esprit furent démolis pour découvrir le fameux Forum de Trajan.

Cette Congrégation religieuse possède à Naples le couvent dit de Jésus et de Marie où, en 1834, la reine Marie-Isabelle, mère de Ferdinand II, fonda un pensionnat de jeunes demoiselles nobles.

